

# LA GAZETTE

DE SAINT NIZIER LE DESERT

N°12 - MAI 2022

Retrouvez votre gazette chaque mois directement dans votre boîte aux lettres



## MARCHÉ ARTISANAL LE 22 MAI À PARTIR DE 10H

La tendance du Marché étant favorable à l'artisanat avec la recherche croissante de produits locaux, la commission économie, tourisme, communication de la municipalité organise le dimanche 22 Mai à partir de 10h sur la place de l'église son premier marché artisanal.

Une belle balade entre les stands où les artisans et créateurs locaux vous feront découvrir leurs créations, imaginées et fabriquées dans leurs ateliers et partager leur passion.

Bijoux - Petite couture - Foulards - Tapissière - Fleurs - Poterie - Créations déco récup - Aquarelliste et créations d'objets de décoration - Origami - Maroquinerie et bijoux en cuir de carpes & omble chevalier - Savonnerie artisanale - Coutellerie - vannerie - Déco responsable événementielle

Une belle vitrine offerte par ces artisans et créateurs.

N'hésitez pas à venir rencontrer les exposants afin de découvrir leur talent, l'originalité et la variété de leur travail. Lors de cette journée, sont prévues des animations, des ateliers, de la petite restauration ainsi qu'une buvette.

## CENTRE DES IMPÔTS

Dorénavant le centre dont nous dépendons est le SIP-SIE de Trévoux situé au 1 rue du Palais. CS 60614.

01606 Trévoux Cedex.

sup-sie.trevoux@dgfip.finances.gouv.fr

Tél: 04 74 00 94 20 uniquement sur rendez-vous.

## RETOUR SUR LES ÉLECTIONS

656 Saint-Nizierais inscrits sur les listes électorales.

Au premier tour, nous avons frôlé les 80% de participation avec 518 votes.

La participation au second tour a été un peu plus faible avec 76,83% de participation.

Au premier ainsi qu'au second tour, Madame Le Pen était en tête suivie de Monsieur Macron.

Les prochaines élections sont prévues les 12 et 19 juin prochain pour les législatives.



## BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

La construction de 8 pavillons par Logidia dans le lotissement des Blés d'or avance à grand pas.

Les quatre premiers pavillons du lotissement ont été livrés le 30 avril dernier. Le conseil municipal souhaite donc la bienvenue aux nouveaux arrivants. Les quatre prochains seront prêts pour la rentrée de septembre.



## CHASSE AUX OEUFS DU SOU DES ECOLES

C'est à Chatenay que s'est déroulée la traditionnelle chasse aux œufs le 16 avril dernier.

Les 60 enfants du RPI ont reçu des sachets de chocolats.

De nombreuses activités ont été mises en place comme le cham-boule tout, parcours de motricité, ateliers créatifs, buvette...

Les enfants et leurs parent étaient ravis !



## LA COMMISSION TRAVAUX

### Qu'est-ce-que la commission travaux ?

La commission des travaux travaille en étroite collaboration avec les services techniques. Elle veille à ce que l'entretien des voiries, bâtiments et espaces verts soit assuré. Son rôle est de valider les dossiers de travaux, de faire des choix techniques, budgétaires. Elle est également force de proposition pour tous les travaux qui lui sembleraient nécessaires d'engager.

Comme les autres commissions, elle n'est pas instance de décision dans le choix des travaux d'investissement de la commune mais aide à leur programmation.

### Quels sont les axes principaux de son travail ?

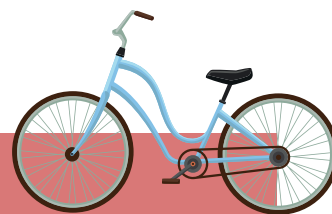
Elle travaille sur des projets d'aménagement routiers, bâtiments, sécurité ou autre, portés par l'adjoint responsable des travaux. Elle a pour but de donner un avis critique ou non, permettant d'aboutir à des solutions positives et constructives pour l'aboutissement des dits projets.

Elle est force de proposition auprès du conseil municipal. Elle est rapporteuse des projets en cours terminés ou futurs.



La commission travaux regroupent Eric LAFAY, Jacky COMBE, Louis AGHILONE, David BAILLIVY, Michelle POUSSEL, Justine GREPELUT.

## AVIS DE RECHERCHE



La commission communication recherche des photos ou documents sur la Nizière afin de préparer un dossier pour ses 50 ans.

De même, le comité de fleurissement souhaiterait améliorer l'entrée de village et recherche un vieux vélo ainsi qu'une barque.

## INCIVILITÉS

Le local du Sou des écoles a été vandalisé, la porte a été fracturée. Heureusement, rien n'a été volé !

Ces incivilités font perdre du temps à de nombreuses personnes comme par exemple à notre agent qui est allé réparer les dégâts.